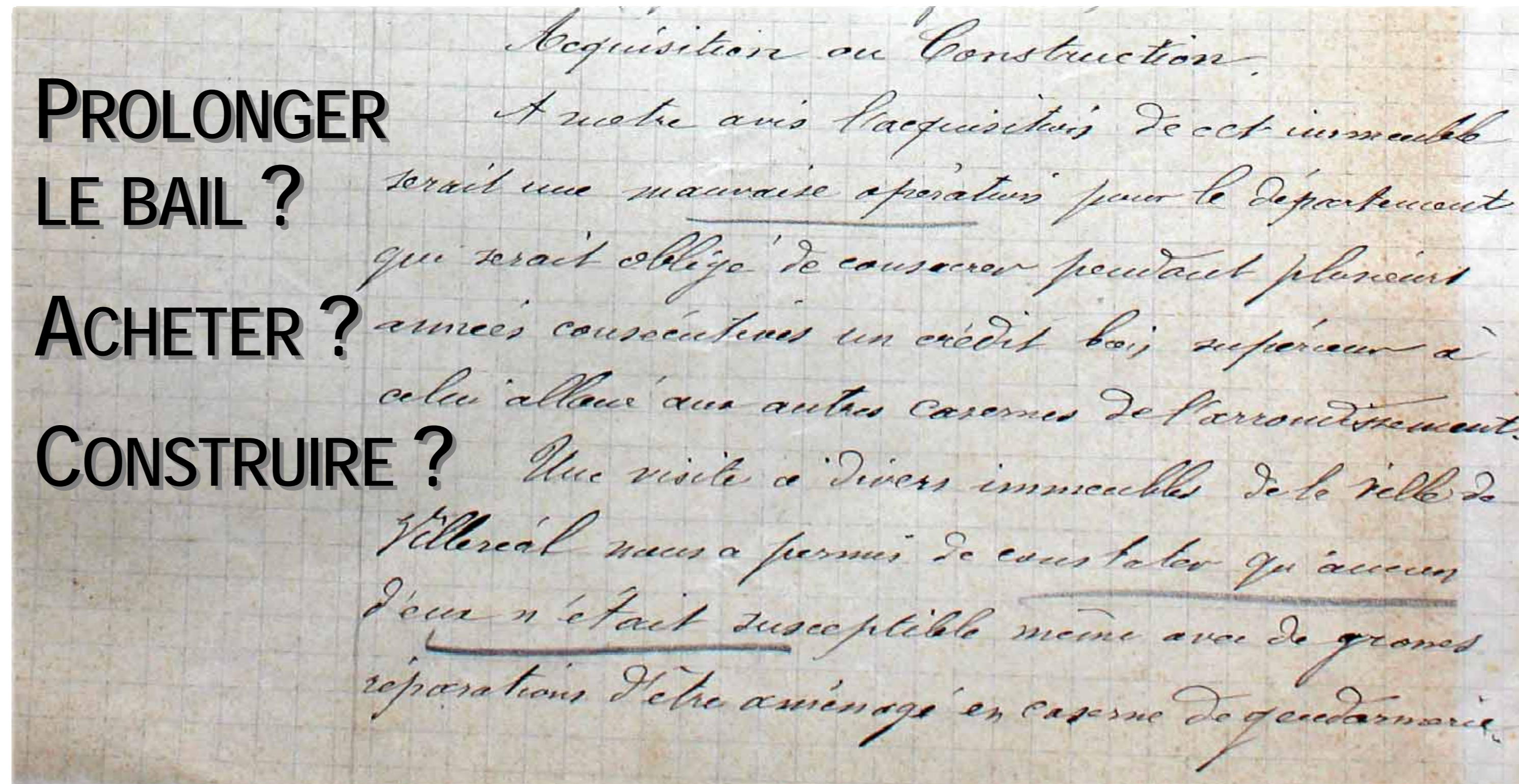
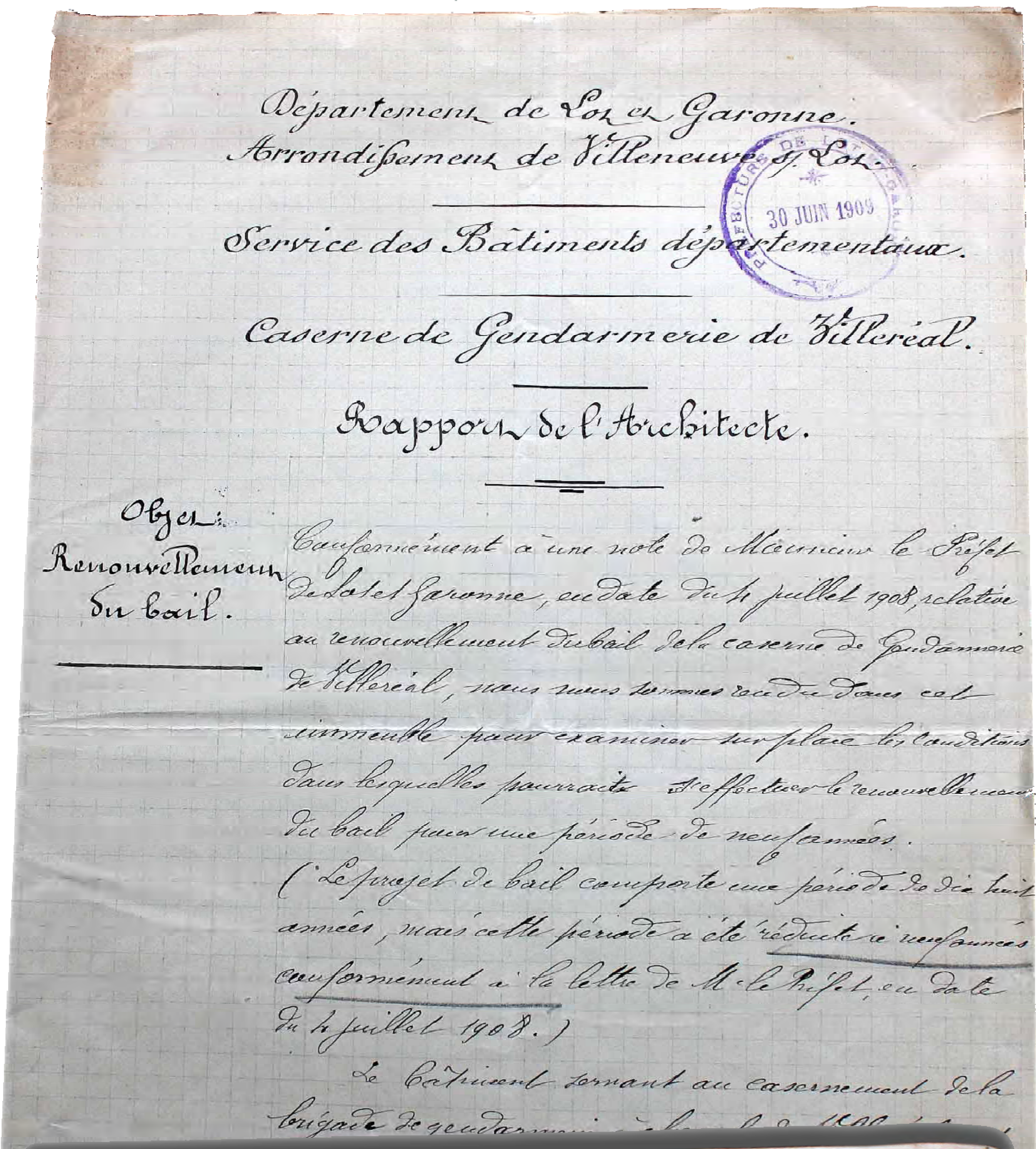


Et pourtant...

« Acheter cet immeuble serait une mauvaise affaire ... »

L'idée de vendre la caserne est née alors que le bail de 18 ans allait parvenir à expiration, fin mai 1909. Dans la perspective de ce renouvellement, Gaston Rapin, l'architecte départemental, avait été envoyé à Villeréal par le préfet de Lot-et-Garonne pour inspecter le casernement. Le vieux bâtiment accusait son âge. Il avait un urgent besoin d'entretien et l'autorité militaire réclamait des améliorations. Dans son compte-rendu du 30 juillet 1908, l'architecte chiffrait notamment la modification impérative des escaliers d'entrée à 4 000 F...



PROLONGER LE BAIL ?

ACHETER ?

CONSTRUIRE ?

Acheter un autre bâtiment n'a pas les faveurs de l'architecte départemental : « Une visite de divers immeubles de la ville de Villeréal nous a permis de constater qu'aucun d'eux n'était susceptible, même avec de grandes réparations, d'être aménagé en caserne de gendarmerie. »

Quant à l'achat d'un terrain et une éventuelle construction... le délai restant jusqu'à l'échéance du bail – à peine un an, à ce moment-là – était bien trop court.

À la question du préfet, Gaston Rapin allait donc trancher net : « L'acquisition de cet immeuble serait une mauvaise affaire pour le Département qui serait obligé de consacrer pendant plusieurs années consécutives, un crédit-bail supérieur à celui allant aux autres casernes de l'arrondissement. »

Malgré la mise en garde de Gaston Rapin, le conseiller Pabon et le conseil général de Lot-et-Garonne allaient s'entendre sur la vente de l'immeuble au Département.

Mais il était dans un tel état de vétusté (voir ci-contre) que la construction d'une caserne neuve allait s'imposer. Elle devait sortir de terre, sur la parcelle voisine... cinquante ans plus tard, en janvier 1966.

Elle est aujourd'hui désaffectée, depuis le 1^{er} janvier 2017.

La caserne fut rachetée par le Département mais elle n'en demeura pas moins dans un état si pauvre que les requêtes continuèrent de s'amonceler sur le bureau du conseil général.

Certes, le 28 décembre 1918, la commune de Villeréal accepta de financer l'installation d'une lampe électrique pour le bureau du brigadier. Mais la situation continua d'empirer. Dix ans plus tard, le chef d'escadron Le Moing écrivait :

« Par suite de la disposition des lieux et de la vétusté des canalisations, toutes les eaux de pluie de la caserne de Villeréal se déversent dans la fosse à fumier.

Il en résulte des débordements fréquents de purin et des émanations nauséabondes pendant les chaleurs.

En outre, l'adjudicataire des fumiers menace de résilier son marché et de ne plus enlever un fumier lavé et diminué des principes essentiels d'une bonne fumure.

Par suite de cette même cause de vétusté des canalisations, l'eau sale provenant de la buanderie vient tomber dans la fosse d'aisance. Celle-ci, de ce fait a besoin d'être vidée trop fréquemment. »



Au nombre des derniers gendarmes villeréals (de g. à d.) : Faucart Patrick, Ceccarini Franck, Adjudant Saubion Patrick, Blanc Jean-Philippe, Lamy Stéphane. - 2015



La "nouvelle" caserne de gendarmerie : 1966 - 2016

